

Le mot du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux est souvent l'occasion pour le maire de faire le bilan de l'année écoulée et surtout de présenter les projets de l'année à venir. Une des conséquences de l'annulation de cet exercice deux années de suite, en raison de la crise sanitaire, est probablement un manque de visibilité des citoyens sur les projets élaborés par la municipalité et donc beaucoup d'interrogations aux réponses incertaines.

Une initiative originale et innovante de notre préfet, dont je tiens à saluer l'engagement auprès des collectivités, me donne l'occasion de remédier à cette situation. En effet, le 11 février dernier, le préfet Jean-Marie GIRIER a pris l'initiative de déplacer pour une journée complète l'ensemble des chefs de services de la préfecture dans notre cité pour leur permettre de mieux appréhender les réalités du terrain et d'être à l'écoute des projets communaux en vue d'une coordination plus efficace de l'action publique.

Plusieurs heures de présentation ont ainsi permis, dans un premier temps, de souligner les grandes lignes de la stratégie municipale et dans un second temps, de développer les projets qui concrétisent cette stratégie. En introduction il a été exposé que l'action municipale s'appuie aujourd'hui naturellement sur les grandes périodes historiques du développement de notre cité, l'activité minière, l'activité textile et l'activité militaire, qui ont façonné notre environnement et constituent aujourd'hui à la fois une charge : un bâti ancien à rénover ; et une opportunité : une thématique porteuse d'attractivité touristique au-delà de notre seul environnement naturel. Après l'histoire, cette stratégie considère aussi notre situation géographique particulière de bourg-centre pour une communauté de près de 10 000 habitants qui nous permet de disposer d'une centaine d'établissements de commerce ou de services. Une situation qui présente des avantages mais aussi des obligations notamment en matière d'attention à porter au développement de ces activités sur notre territoire. Elle considère en outre les conditions nouvelles imposées par la transition écologique qui conduisent d'une part à limiter l'artificialisation des sols par des constructions nouvelles (objectif national de Zéro Artificialisation Nette en 2030, ce qui implique de s'engager dans un recyclage du bâti ancien en déshérence en s'attachant particulièrement à la rénovation énergétique, et d'autre part à développer les moyens d'une mobilité « douce » (espaces piétonniers, voies vertes et cyclables).

Une fois ce cadre établi, les projets structurants de la mandature ont été détaillés en faisant tout d'abord un point sur ceux qui ont déjà été engagés puis en abordant ceux qui sont en cours de programmation et qui nécessitent de ce fait des attentions particulières, notamment en matière de financement.

Les grands projets engagés dont les financements ont été sécurisés sont à ce jour au nombre de trois : 1) La restructuration du centre-ville sur l'axe de la RD 465, depuis la rue des Ecoles jusqu'à la gendarmerie en passant par la place des Mineurs. Prévu pour un achèvement au printemps 2023 ces travaux, pour un montant de plus de 2 M€, visent à redonner de l'espace aux piétons et à redynamiser

l'environnement commercial et l'attractivité touristique via la qualité et la commodité de l'espace. 2) La réalisation d'une voie « verte » (piétonne et cyclable) entre la place De Gaulle et l'entrée sud de la ville (arrivée de la piste cyclable départementale). Prévu pour un achèvement à l'été 2023 ces travaux, engagés pour un montant de plus de 1 M€, visent à faciliter l'usage de la marche et du vélo pour les destinations de centre-ville (promenades, écoles, maison de santé) ; à faciliter l'accès à vélo à la base du Malsaucy et à Belfort, notamment pour les lycéens ; à encourager les cyclotouristes et les cyclistes à rejoindre Giromagny et à y faire étape. 3) La rénovation complète de l'école primaire Dr. Benoît. Prévu pour un achèvement à la fin de cette année ces travaux, pour un montant de plus de 1 M€, ont pour objectifs principaux d'apporter un cadre moderne et sécurisé pour l'enseignement primaire et de réduire de façon drastique nos dépenses énergétiques.

Ont été abordés ensuite les projets encore en phase de maturation parmi lesquels je citerai le réemploi de la friche du « SPAR », la réaffectation du bâtiment de l'école L'homme une fois l'enseignement transféré, la rénovation et le développement des équipements sportifs (halle sportive, city stade, pump track, ...), la programmation de la rénovation de l'habitat, le devenir du presbytère et de la friche du Number One, les équipements de sécurité, la promotion d'un habitat inclusif, le développement de la zone de la gare et bien entendu l'attention à porter à la maison Mazarin, à une réouverture d'un musée de la mine et à l'office de tourisme. Tous ces dossiers sont en cours d'étude et les priorités (conditionnées par les financements) s'établiront dans les prochains mois. Je reviendrai donc en détail sur ces sujets d'ici la fin du printemps qui arrive.

Christian Coddet



Séance de travail avec les services de la préfecture dans la salle du conseil

Prochaine réunion de quartier

Tous les habitants du quartier Saint-Pierre sont invités à venir échanger avec la municipalité le jeudi 24 mars à 20h00 en salle du Conseil (ancienne salle des fêtes)

Conseil municipal du 20 janvier 2022

Après les formalités traditionnelles, la séance s'est ouverte sur les questions relatives à l'exploitation forestière avec une intervention de Yvan NICOLAS de l'ONF qui a fait un point sur l'état de nos forêts, en particulier sur les travaux d'infrastructure à envisager à court ou moyen terme. Ces éléments serviront de base à l'élaboration prochaine du budget de l'activité forestière.

Ensuite le Conseil approuve à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet, afin de régulariser la situation d'un personnel, ainsi que la signature d'une convention avec la Poste en vue de la mise à disposition de tablettes numériques qui serviront de support à une formation à l'usage d'internet et aux démarches dématérialisées pour les personnes en difficulté d'accès aux solutions numériques.

La délibération de décembre portant sur le budget primitif 2022 n'ayant pas été transmise en temps utile au contrôle de légalité, par suite des fêtes de fin d'année, et présentant de plus une erreur technique, le maire propose de l'annuler et de l'adapter. La nouvelle mouture présentée est approuvée à l'unanimité.

Pour terminer et avant le passage aux questions diverses, un projet de convention avec l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgien concernant un projet de restauration de l'entrée de la « mine en grès » est discuté et approuvé à l'unanimité. Dans ce projet la commune délègue la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage à l'association qui l'accepte et qui prendra en charge, avec l'aide de bénévoles, la plus grande partie des travaux, la commune se limitant à apporter une subvention d'équilibre de 3 000 € pour un projet dont le coût est évalué à 12 000 €.

À la demande de Matthieu CREVOISIER est abordée la question du chauffage des bâtiments publics et notamment des écoles. Le maire indique que les évolutions récentes du coût de l'énergie, évolutions susceptibles de mettre en difficulté les finances communales, ont conduit la municipalité à examiner en détail les pratiques antérieures et la situation de tous les bâtiments publics. Ainsi des instructions ont été données afin que les réglages et les programmations s'attachent à respecter, pour chaque bâtiment, les conditions réglementaires qui s'imposent aux services publics, à savoir une moyenne de 19°C en période d'hiver pour les locaux occupés, température abaissée à 16°C pendant les périodes d'inoccupation inférieures à 48 heures et à 8°C au-delà de cette durée. Par ailleurs le maire rappelle que de nombreuses études attestent qu'une limitation de la température des locaux en hiver est favorable du point de vue de la santé en réduisant significativement les affections rhino-pharyngées.

À la demande de Charlene DIDIER le maire précise que notre garde champêtre actuel qui a effectué une demande de mise en disponibilité, bien qu'absent par suite de l'apurement de ses congés, est toujours en poste jusqu'en mars. Un appel à candidature a été lancé et le recrutement d'un successeur est en cours.

Conférence



Dans le cadre du Centenaire du Territoire de Belfort, l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgiens vous propose une conférence donnée par Bruno Kern : « La place du pays sous-vosgiens dans la naissance exceptionnelle du Territoire de Belfort ». Samedi 12 mars à 16h00. Salle du Rdc de la mairie

Rencontre avec Séverine Bonnet

Directrice Générale des Services (DGS), Séverine Bonnet est à la tête des services administratifs et techniques de Giromagny. Elle a la charge de diriger et de coordonner l'ensemble des services en collaboration avec le maire de la commune.

Elle est titulaire d'un master 1 de droit public, obtenu à l'université de Besançon et d'un master 2 de droit de l'administration et des collectivités territoriales obtenu à l'université Lyon 2.

Après plusieurs stages en cabinets d'avocats, elle exerce sa première activité professionnelle au tribunal administratif de Lyon dans le domaine du droit des étrangers.

Séverine Bonnet passe sept années en charge de la formation des futurs officiers de police à l'École Nationale de Police de Montbéliard et Dijon. Franc-Comtoise d'origine, c'est encore dans le Doubs qu'elle poursuit sa carrière au service juridique de la ville de Pontarlier puis de la ville de Besançon et enfin du Grand Besançon. Sa formation lui permet d'accéder à la fonction de DGS à la ville d'Essert où elle a exercé durant cinq années. Ses expériences variées et ses compétences sont désormais au service de notre commune.

Elle est l'heureuse maman de Gabin et Lison et consacre son temps libre à la pâtisserie, la lecture et le jardinage.



Gratiféria organisée par les élus du Conseil Municipal d'Adolescents (CMA)

Annoncée dans le précédent numéro, une Gratiféria se déroulera le samedi 9 avril à l'Espace de la Tuilerie. Le principe est de donner des objets sans contrepartie. Les objets en bon état dont vous n'avez plus besoin seront déposés le matin de 9h à 12h. Ce marché aux puces gratuit sera ouvert à tous de 14h à 18h.



RENSEIGNEMENTS : 06 67 12 40 02 OU MARINA.AGREN@FRANADOO.FR

Vous souhaitez devenir citoyen référent de votre quartier ?

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Un réseau de citoyens au sein de la population locale (bénévoles et sans prérogative de puissance publique) en lien avec les Forces de sécurité de l'État (FSE) pour :

- développer une culture de la sécurité auprès des habitants et susciter l'adhésion,
- renforcer le contact entre les forces de sécurité de l'État et la population,
- compléter des actions locales de prévention de la délinquance.

Le dispositif est encadré par la signature obligatoire d'un protocole, par le préfet, le maire et les FSE.

Le maire et les FSE animent ce réseau en sensibilisant les citoyens référents :
- aux postures de vigilance,
- aux gestes de prévention,
- aux réflexes à développer pour relayer l'information.

VISIBILITÉ par un logo dédié, pour le distinguer des dispositifs privés existants.

Expérimentée dans plus de 30 départements, la "participation citoyenne" consiste à associer des habitants volontaires aux acteurs locaux de la sécurité, notamment la gendarmerie.

Ces habitants volontaires seront des citoyens « référents » auprès de la gendarmerie dans le cadre d'une démarche encadrée et responsable qui vient conforter les différents moyens de prévention et de sécurité publique déjà mis en œuvre.

L'objectif est de diffuser une habitude de vigilance – et non de surveillance – en associant les habitants à la lutte contre les cambriolages, les démarchages motivés par des actes d'escroquerie, ou encore les dégradations et incivilités du quotidien.

Comment cela fonctionne ?

La participation citoyenne est un dispositif simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Ce dispositif institutionnel d'Etat est à distinguer de l'adhésion, privée et payante, aux "voisins vigilants".

Une laie en balade !

Recherchant de la compagnie, une laie, en provenance du mont Jean, s'est égarée dans le quartier des Vosges et sur le stade de foot. Gendarmes, dirigeants du FC Giro Lepuix accompagnés de Patrick Demouge, maire-adjoint, ont été mobilisés jusque tard dans la soirée pour inviter tranquillement l'animal à sortir du lieu et à regagner son habitat dans la forêt. Le sol du stade de foot étant gelé et recouvert de neige aucun dégât n'est à déplorer !

12 mars Bourse aux vélos et accessoires

Déposez, achetez, renouvelez... rue des casernes

Les beaux jours vont arriver et le Bike club Giromagny prépare la nouvelle saison par sa bourse aux vélos et le succès qu'on lui connaît chaque année : Dépôts : samedi de 8h à 10h
Vente : samedi de 10h à 16h - Retraits : samedi de 16h à 16h30
Renseignements au 06.32.45.88.60 ou 06.33.30.98.81
<http://club.quomodo.com/bike-club-giromagny/organisations/bourse-aux-velos.html>



Giropratique

Gendarmerie	03 84 29 30 17
Mairie	03 84 27 14 18
Pompiers	18
SAMU	15
ENEDIS	09 72 67 50 90
GRDF	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement	03 84 54 70 80
Pharmacie de garde	3237
Médecin de garde	3966
Contact internet à disposition : mairie@giromagny.fr	

France Services

2, avenue Jean Moulin - 03 39 53 06 53
CAF - CNAM - CNAV - MSA - AGIRC ARRCO
Permanences FNATH Mardi 15 (14h à 16h)
Conciliateur en justice
Mercredis 2 - 16 - 30 - de 14h à 17h - sur rendez-vous
06 82 17 55 92

Personnel Mairie

Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport - Gestion funéraire • 03.84.27.14.18 ✉ Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr
Location des salles - Organisation des manifestations • 03.84.27.02.10 ✉ Karine BEN : karineben@giromagny.fr
Centre Communal d'Action Sociale - Visiteuse Sociale • 03.84.27.14.80 ✉ Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr

En mars

Jusqu'au 6 mars	Salon « Aux Trois Tours de Gueules » de 14h à 18h. Espace de la Tuilerie
Dimanche 6	Concert « Gens de la lune » à 17h Théâtre du Pilier. Espace la Savoureuse
Mercredi 9	Atelier de fabrication de thaumatrope pour petits et grands à 10h30. Médiathèque de Giromagny. Projection du film « Toto et ses sœurs » d'Alexander Nanau à 20h. Médiathèque de Giromagny
Jeu 10 & 24	Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)
Samedi 12	Conférence dans le cadre du Centenaire du Territoire de Belfort par M. Bruno Kern à 16h Salle du Rdc de la mairie
Samedi 12	Bourse aux vélos et accessoires du Bike club Giromagny. Dépôts : de 8h à 10h. Vente : de 10h à 16h. Retraits : de 16h à 16h30 - Rue des casernes
Mardi 15	Permanences FNATH de 14h00 à 16h00. France Services.
Samedi 19	Manifestation patriotique « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie Square du Souvenir à 18h
Mardi 22	Déchèterie mobile de 12h à 19h au Stade Edouard Travers
Jeu 24	Réunion de quartier St Pierre à 20h

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : <https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet
Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression
Distribution : mairie de Giromagny
1800 exemplaires - N° 225 - Dépôt légal 02-2022

En mars



Dernier mois pour apprécier les photographies de Aurore Drezet, Hélène Lepaul, Thierry Marline et Monique Poirrier, consacrées à l'AIR. Le thème suivant sera celui de la TERRE.

Ce mois-ci nous vous invitons à voter pour votre film documentaire préféré parmi une sélection de 4 films. Pour les visionner, plusieurs possibilités : assister aux projections dans 4 médiathèques participantes (dont Giromagny), venir dans l'espace ciné aménagé dans la médiathèque de Giromagny, visionner les films chez vous grâce à votre compte médiathèque Les Yeux doc. La séance à Giromagny aura lieu **mercredi 9 mars à 20h**. Le film diffusé sera « Toto et ses sœurs » d'Alexander Nanau. (Hip hop, humour, amour).

Un atelier de fabrication de thaumatrope (illusion d'optique) est proposé aux petits et grands **mercredi 9 mars à 10h30**.

Concernant « la Nuit de la lecture », nous tenons à votre disposition un livret rassemblant des coups de cœur de l'équipe.

L'Espace la Savoureuse va recevoir « OVNI » samedi 26 mars après-midi.

Ce voyage intergalactique organisé par l'université de Franche-Comté vous invite à participer à des ateliers scientifiques, des conférences... Coté médiathèque vous pourrez tester le casque de réalité virtuelle ou visionner un film futuriste. Un appel à dessins est lancé auprès des jeunes de 5 à 25 ans. Vous pouvez déposer vos dessins ou sculptures jusqu'au 23 mars.

Contact, réservation, renseignements au 03.84.29.03.57 ou mediatheque.giromagny@ccvosgesdusud.fr

Convention avec la Chambre de Commerce

Le vendredi 21 janvier le Maire et le président de la Chambre de Commerce et d'industrie, Alain ALBIZZATI, ont signé une convention d'une durée de 4 ans pour laquelle la ville apporte un financement à hauteur de 10 000 € par an. Selon les termes de cette convention les services de la CCI accompagneront la commune notamment dans le soutien au commerce, en particulier dans le contexte des travaux du centre-ville et de la transition numérique, dans le développement de l'attractivité du centre-ville pour le commerce et les services ainsi que dans ses projets de réinvestissement des friches industrielles.



Trois tours de Gueules

Le salon « Aux trois tours de gueules » organisé par l'Association Transhumance et Traditions (ATT) a débuté le 26 février et se poursuit jusqu'au 6 mars. Vous pourrez admirer les peintures, sculptures et photographies des artistes invités par Monique Helbert, la présidente de l'association. Salon ouvert les après-midis de 14h00 à 18h00 à l'Espace de la Tuilerie.

Tribune de l'opposition

Article non fourni